

N°1536

du 19
Avril
2022



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ANADEB EN MODE RÉFLEXION-CORRECTION

P.4

83% des plateformes multifonctionnelles en difficultés, près de 50% fermées

TRIBUNAL DE LOMÉ

P.6

Une action de la CNDH a permis d'inscrire 42 affaires au rôle en 2 jours en audiences correctionnelles spéciales

MICROFINANCE

P.4

Les dépôts et les crédits en progression de 29,5% et 34,2% au Togo

DON D'URGENCE DU JAPON AU TOGO

P.6

3 chambres froides, 35 congélateurs sanitaires et 246 réfrigérateurs à installer

PORT AUTONOME DE LOMÉ

P. 3 Suite aux bonnes performances en 2021, la réhabilitation des voies ferroviaires envisagée

Assurer l'acheminement à moindre coût des marchandises vers les pays sans littoral

Le gouvernement du Togo nourrit de grandes ambitions pour le port de Lomé. Dans sa feuille de route quinquennale 2020-2025, les autorités veulent l'amélioration de la compétitivité du secteur logistique via la réforme du port, la digitalisation et la construction d'un parc industriel autour du Port de Lomé. Aussitôt dit, l'équipe dirigeante du port s'est mise à l'œuvre. Malgré la crise sanitaire de la Covid 19, le port de Lomé a fait un bond qualitatif dans tous les domaines induisant une hausse de 13,46% du Trafic global à 29 470 695 tonnes de marchandises en 2021 contre 25 974 211 en 2020...

... le PAL veut aller plus que l'avant. Pour ce faire, il est décidé la délocalisation des activités de vente de véhicules et engins d'occasion, afin de libérer des espaces devant servir aux activités essentiellement portuaires; l'aménagement des parkings supplémentaires pour les camions gros porteurs; la réhabilitation, l'extension et la modernisation du quai minéralier; l'aménagement d'un port sec à l'intérieur du pays afin de rapprocher la marchandise des opérateurs économiques du Burkina Faso, du Mali et du Niger. "Il est aussi envisager la réhabilitation des voies ferroviaires existantes et l'aménagement de nouvelles voies jusqu'au port sec, afin d'assurer l'acheminement à moindre coût des marchandises en provenance ou à destination des pays sans littoral. C'est dans notre plan stratégique. C'est une nécessité", fait savoir Fogan Adégnon.



Contre Amiral Fogan Adégnon, Directeur Général du PAL

ÉDUCATION

P.3

L'indemnité des directeurs d'école primaire et du préscolaire harmonisée à 12.000 FCfa pour éviter les fraudes



Avancer vers demain

1^{er} opérateur 5G d'Afrique de l'Ouest



Avancer. Pour vous. Pour tous.



Danse - Restitution

Atelier avec les compagnies Afuma et Nunana à l'IFT de Lomé

Des danseurs, des échasses, deux compagnies, deux projets, un seul but : une montée en qualité des créations togolaises. En avril, la scène Jimi Hope accueille la restitution de deux projets de danse et de cirque soutenus par la coopération française.

D'un côté, " Atchè, la symphonie des dieux ", une approche contemporaine du mouvement et de la mythologie des terroirs Ewé et Ifé dansée en quatre tableaux! Portée par la Compagnie Nunana, cette création originale s'est construite en

quatre sessions de création au Centre CDAC-Elijah à Ouidah au Bénin, au centre Brin de chocolat dans le cadre des rencontres chorégraphiques de Lomé et à l'Institut français du Togo grâce au soutien financier du dispositif Résidences 2021 de l'Institut français.

De l'autre, " De Lomme à Lomé ", qui vise à renforcer les capacités de six danseurs de la compagnie Afuma en portées acrobatiques pour aboutir à une création avec quatre autres artistes émergents en pépinière au CRAC (Centre Régio-



nal Des Arts Du Cirque de Lomme en France) sous la houlette du professeur et circassien français

Mahmoud Louertani.

Date : 22 avril 2022 ; Heure 20H00

Francophonie

Appel du Fonds jeune création francophone

L'appel 2022 pour les projets en production et post-production est ouvert du 17 avril au 17 juin 2022. Le Fonds pour la Jeune Création Francophone soutient les projets de différents formats : cinéma, court et long métrages, séries audiovisuelles et contenus web, et de différents genres : documentaires, fictions, films d'animation. Il est dédié aux " jeunes " auteurs-réalisateurs : c'est-à-dire pouvant justifier d'au moins un court-métrage et au maximum un long-métrage de plus de 60 min déjà diffusé en salles ou en festival international. Il est ouvert aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel des pays

suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo Brazzaville, Congo RDC, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, îles Comores et Ile Maurice, Madagascar, Mali, Niger, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Les Seychelles, Tchad, Togo et Haïti.

Les projets lauréats de l'aide à la production ou à la post-production, sélectionnés par une commission indépendante de professionnels, pourront bénéficier d'apport numéraire pour leur production. Les projets lauréats pourront également bénéficier de prestations et accompagnement en post-

production.

Depuis 2020, dans le cadre du programme ACP-UE Culture et de l'action DEENTAL, les projets lauréats du Fonds pour la Jeune Création Francophone soutenus à l'aide à la production sont par ailleurs éligibles à l'attribution de bonus financiers.

Le Fonds pour la jeune création francophone et le programme DEENTAL visent à mettre en place des stratégies innovantes et de nouveaux mécanismes dans les pays concernés ; et à accompagner les auteurs et producteurs dans l'avancement de leurs projets et leur professionnalisation. A travers

l'organisation d'évènements en renforcement des capacités ou de rencontres au sein de festivals, ils ont également vocation à promouvoir le développement d'un réseau international de jeunes cinéastes.

Les aides ne peuvent être accordées qu'aux projets déposés en ligne sur le site www.jeunecreationfrancophone.org durant l'appel. Pour plus de détails concernant les critères d'éligibilité et modalités du Fonds, merci de consulter le règlement du dispositif en ligne sur www.jeunecreationfrancophone.org

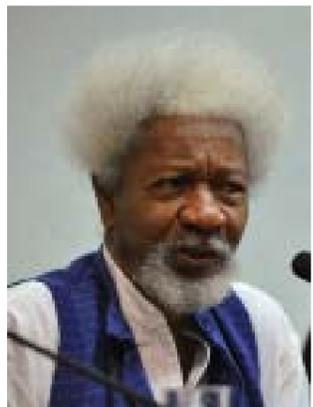
Guerre en Ukraine

L'appel de 80 et écrivains intellectuels à soutenir l'Ukraine

Plus de 80 écrivains et universitaires de pays dont la population est plutôt favorable à Vladimir Poutine, parmi lesquels l'Indienne Arundhati Roy, la Libanaise Hanan El-Cheikh, la Tunisienne Sophie Bessis et le Nigérian Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, demandent à " tous ceux et celles qui réclament pour eux la liberté " de " se tenir aux côtés des Ukrainiens ".

Depuis le 24 février, Vladimir Poutine mène une guerre de conquête contre l'Ukraine, écrivent les intellectuels. " Son armée bombarde et détruit les villes, tue des civils par milliers, comme elle l'a fait en Tchétchénie et en Syrie. Les Ukrainiens résistent. Il faut les soutenir sans calcul ni réserve ", continuent les écrivains.

Dans la plupart de nos pays pourtant, une trop grande partie de



l'opinion s'est rangée du côté du dictateur russe. Au nom d'un anti-impérialisme qui s'est mué au fil des ans en haine passionnelle, elle applaudit quiconque s'oppose à l'Occident.

Nous mesurons l'écrasante responsabilité des puissances

occidentales petites et grandes dans la dévastation de notre monde. Nous avons dénoncé les guerres qu'elles ont menées pour assurer la pérennité de leur domination sur de vastes régions, dont les nôtres, et condamné leur défense de dictatures indéfendables pour protéger leurs intérêts. Nous savons leur usage sélectif des valeurs dont elles se réclament, laissant mourir à leurs portes les réfugiés venant des Suds et accueillant " les leurs " à bras ouverts. Mais ne nous trompons pas de combat. Tous ceux et celles qui réclament pour eux la liberté, qui croient dans le droit des citoyens à choisir leurs dirigeants et à refuser la tyrannie doivent se tenir aujourd'hui aux côtés des Ukrainiens. La liberté doit être défendue partout.

Pour notre part, nous refusons de soutenir quelque dictature que ce soit

au prétexte que ses adversaires seraient nos ennemis. A défendre la guerre de Poutine, nous nous privons de notre propre droit à être libres.

La guerre en Ukraine a pris des allures d'ethnocide. Dans un message sur Facebook, l'écrivain togolais Sami Tchak condamne les bombardements des villes d'Ukraine et parle d'ethnocide.

" Elles [les nations développées] n'ont pas inventé les guerres, elles leur ont donné une autre dimension, assez spectaculaire, avec une forme de théâtralité qui nous rappelle des films d'action. C'est peut-être parce que cela finit par ressembler à de la fiction que nous avons tendance à oublier que toutes les guerres modernes sont des ethnocides. On reconstruit des immeubles, pas des peuples démantelés ", conclut-il.

Littérature-Francophonie

Le musée Guimet coproduit deux émissions sur TV5 Monde

Le Musée national des arts asiatiques - Guimet dans le cadre de l'édition 2021 du Prix E?mile Guimet de littérature asiatique, remis le 20 janvier 2022 à NG Kim Chew, a souhaité confier à Cyril Viguer et ses équipes la coproduction d'une série de deux émissions " Territoires de France ", de 26 minutes, diffusée sur TV5 Monde. Les diffusions sont prévues pour le 17 avril et le 1er mai.

Sophie Makariou, présidente du musée, présente dans ces émissions les différentes expositions et événements qui rythment la programmation de l'année, et fait par

ailleurs découvrir les dessous et les richesses de la plus complète collection d'arts asiatiques au monde et une des plus importantes hors d'Asie.

Dans la première émission, dédiée à la littérature, l'écrivain Pascal Bruckner évoque son dernier livre Dans l'amitié d'une montagne (Grasset). Les richesses de la bibliothèque et des collections, dont les manuscrits d'Alexandra David-Néel, sont également présentées par la conservatrice de la bibliothèque et le directeur des collections. Enfin, deux jeunes artistes en résidence au musée, Clara et Arthur Fierfort,

réalisent en résidence au musée un récit graphique autour des fantômes du musée.

Cette émission sera diffusée le 17 avril à 15h sur TV5 MONDE (rediffusion le 24 avril à 15h).

La seconde émission est consacrée à la Francophonie avec, Frédéric Beigbeder, qui donne un entretien en lien avec son dernier roman Un barrage contre l'Atlantique (Grasset). Yves Bigot aborde pour sa part les grands axes de l'Alliance Française et le rôle de TV5 Monde à l'international. Enfin, le chef Olivier Roellinger, accompagné de l'autrice japonaise Ryoko Sekiguchi,

nous ouvre les portes de sa bibliothèque d'épices, rue Sainte-Anne à Paris.

Cette seconde émission sera diffusée le 1er mai à 15h sur TV5 MONDE (rediffusion le 8 mai à 15h).

Comme indiqué, le Prix Émile Guimet de littérature asiatique a été remis le 20 janvier 2022 à NG Kim Chew pour Pluie, publié par les éditions Picquier, dans une traduction de Pierre-Mong Lim. Une mention spéciale a été attribuée à Lune de Papier de Mitsuyo Kakuta, traduit par Sophie Refle et publié aux éditions Actes Sud.

AZIMUTS INFOS

26 milliards de dollars : le nouveau budget faramineux de la Nasa proposé par Joe Biden

Alors que l'ESA, l'Agence spatiale européenne, s'est dotée d'un budget " record " de 14,4 milliards de dollars pour la période 2020-2024, l'administration Biden propose 26 milliards de dollars à la Nasa pour la seule année 2023. Sans commentaires. Découvrons la répartition de ce budget dans ses grandes lignes.

Le long processus budgétaire pour l'exercice 2023 a débuté aux États-Unis. Pour rappel, l'année fiscale américaine couvre une période s'étalant du 1er octobre de l'année N-1 au 30 septembre de l'année N. Après la requête de la Nasa qui a détaillé ses besoins, la Maison Blanche a soumis au Congrès son budget pour l'année 2023. Ce budget, n'est qu'une proposition. Il appartient désormais au Sénat et à la Chambre de trouver un consensus sur un texte budgétaire (en théorie avant le 30 septembre), lequel sera alors soumis à l'approbation finale de l'Exécutif.

Retourner sur la Lune dès 2025

Sans surprise, le budget prévoit de renforcer la position dominante des États-Unis dans de nombreux domaines, dont, et cela ne surprendra personne, les vols habités et l'exploration. En course avec la Chine pour s'installer durablement sur la Lune, la Nasa souhaite avec son programme Artemis prendre une longueur d'avance. L'administration Biden prévoit de dépenser 7,6 milliards de dollars pour l'exploration, ce qui lui semble suffisant pour permettre le retour d'Américains sur la Lune dès 2025. Un optimisme que nous ne partageons pas - 1,5 milliard de dollars sont prévus pour les atterrisseurs lunaires d'Artemis.

Alors que l'on aurait pu penser que la durée de vie de la Station spatiale internationale soit réduite en raison de la crise sans précédent que traversent les relations spatiales entre les Occidentaux, les Japonais et les Russes, l'administration Biden prévoit toujours de l'utiliser jusqu'en 2030. 224 millions de dollars sont prévus pour aider le secteur privé américain à lancer le développement et la mise en service de stations spatiales commerciales de façon à amorcer une transition avec l'ISS et ne pas laisser les États-Unis sans " maison " en orbite basse. Toujours en orbite basse, le développement économique des orbites basses est pris très au sérieux par les États-Unis qui prévoient d'y consacrer quelque 1,6 milliard de dollars pour aider la recherche et le développement de technologies qui pourraient servir à tout un tas de nouvelles activités dont certaines n'existent pas encore. Les perspectives d'avenir de ce LEO hub promettent des débouchés commerciaux et un important panel de nouvelles activités. Elles prennent l'allure d'une nouvelle course à l'espace - cette fois-ci commerciale, et encore plus rapide que celle des années 1960 - et que semblent avoir déjà perdue l'Europe et l'Agence spatiale européenne.

Des missions d'observation de la Terre inédites

Dans le domaine des Sciences, près de 8 milliards de dollars pourraient être dépensés (7,988 exactement). 2,4 milliards de dollars sont prévus pour les Sciences de la Terre avec la poursuite du développement des missions GeoCarb (observatoire géostationnaire du carbone), de l'observatoire de la radiance et de la réfractivité absolues du climat CLARREO-Pathfinder et de PACE. Cette mission inédite sera capable de collecter des mesures radiométriques et polarimétriques de l'océan et de l'atmosphère, à partir desquelles seront relevées des données océaniques, écologiques et biogéochimiques, ainsi que des données portant sur les nuages et les particules aérosols.

Les missions réalisées en collaboration internationale Nisar avec l'Inde et Swot avec la France sont, elles aussi, confortées. Nisar est un satellite d'observation de la Terre qui embarquera pour la première fois un radar à synthèse d'ouverture qui utilisera deux fréquences radar différentes : la bande L et la bande S. Quant à Swot, il s'agit d'un satellite d'altimétrie de nouvelle génération qui s'inscrit dans la continuité de Jason-1-2-3. Cette mission est destinée à l'étude de la topographie des océans et des eaux de surface continentales, lacs et cours d'eau, le débit des rivières, et à déterminer de façon à la fois très fine et très précise le niveau des océans.

Pour les sciences planétaires, ce sera 3,16 milliards de dollars. Toutes les missions prévues seront financées. Que ce soit la mission de retour d'échantillons martiens MSR, Viper qui a pour objectif de découvrir de l'eau dans le sous-sol du pôle Sud lunaire ou Europa Clipper à destination de la lune Europe de Jupiter. Quant aux missions liées aux astéroïdes et à la protection planétaire comme Dart et NEO-Surveyor, elles sont aussi financées.

Des observatoires spatiaux pour répondre à des questions fascinantes

Concernant les sciences spatiales, 1,556 milliard de dollars sont proposés pour poursuivre la réalisation de l'observatoire Nancy Grace Roman qui devrait définir le destin de l'Univers (entre autres), SPHEREx, pour explorer les origines de l'Univers et de la vie et le télescope spatial gamma pour étudier l'évolution de la Voie lactée (Cos). On notera que le budget propose la clôture de la mission de l'Observatoire stratosphérique pour l'astronomie infrarouge (Sofia), conformément aux conclusions de l'enquête décennale concernant sa faible productivité scientifique.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

PORT AUTONOME DE LOMÉ

Suite aux bonnes performances en 2021, la réhabilitation des voies ferroviaires envisagée

Le gouvernement du Togo nourrit de grandes ambitions pour le port de Lomé. Dans sa feuille de route quinquennale 2020-2025, les autorités veulent l'amélioration de la compétitivité du secteur logistique via la réforme du port, la digitalisation et la construction d'un parc industriel autour du Port de Lomé. Aussitôt dit, l'équipe dirigeante du port s'est mise à l'œuvre. Malgré la crise sanitaire de la Covid 19, le port de Lomé a fait un bond qualitatif dans tous les domaines induisant une hausse de 13,46% du Trafic global à 29 470 695 tonnes de marchandises en 2021 contre 25 974 211 en 2020.

Eric J.

Lors du dernier séminaire gouvernemental à Kara, les performances du port ont été relevées. L'objectif de réduire de 30% le temps moyen passé au port autonome de Lomé par les navires a été atteint. Le port a fait mieux. En mars 2022, le temps est à 40% de réduction.

Cette performance a été possible grâce aux investissements et réformes pour positionner le PAL comme une des places portuaires incontournables dans le golfe de Guinée et en Afrique. Les deux nouveaux terminaux à conteneurs à savoir le 3^e quai et la darse de Lomé container Terminal sont un outil qui permet au PAL de réaliser des prouesses. Sur ces deux plateformes, on trouve un parc d'engins modernes dont des portiques

de quai et de parc, des grues mobiles et autres engins de levage et de stockage des conteneurs, des chargeurs. Il faut souligner que la maintenance est un maillon clé de la compétitivité d'un port. Pour cela le Port de Lomé a fait appel à l'expertise de sociétés privées internationales dont la qualité de service est mondialement admise.

Ainsi, le trafic import de 2020, comparé à celui de 2021, a augmenté de 3,93% avec 7.662.207 tonnes en 2020 et 7.963.244 tonnes en 2021. Preuve: le trafic export a progressé de 8,21% entre 2020 (1.336.308 tonnes) et 2021 (1.445.970 tonnes); le transbordement a connu une augmentation de 18,18% entre 2020 (16.975.696 tonnes) et 2021 (20.061.481 tonnes); le trafic conteneurs a progressé de 13,74%, passant de 1.725.270 con-



teneurs en 2020 à 1.962.304 conteneurs en 2021.

Cette performance est aussi liée à la dématérialisation des opérations qui est l'une des réformes qui a boosté la compétitivité du PAL. Elle a pour objectif d'éliminer les entorses à la compétitivité du Port Autonome de Lomé (coût et faux frais). Elle consiste à la rapidité et à la trans-

parence dans les formalités administratives d'entrée et de sortie des marchandises; à la dématérialisation des procédures d'enlèvement des marchandises; à la prise en compte automatique des factures sans la présence des transitaires au guichet du Port; à la mise à disposition d'un portail client « epaltogo.com » où tous les clients peuvent soumettre les requêtes de tous ordres ainsi que les réclamations; à l'accès des clients aux dif-

férentes factures qui leurs sont adressées par le PAL sur le portail client; au règlement direct de leurs factures en ligne à travers le portail « epaltogo.com » où ils sont redirigés vers les systèmes de paiement des Banques connectées à cet effet (BTCI, ORABANK, ECOBANK, UTB, Banque Atlantique Togo); à la réduction sensible des détails de traitement des procédures d'enlèvement de marchandises; à la réduction également des délais de règlement de factures.

Quant au chiffre d'affaires, naturellement, il a aussi suivi la courbe ascendante des autres secteurs. « Près de 26,8 milliards de FCFA en 2017 contre 30,7 milliards de FCFA en 2020. En attendant les résultats consolidés, on en est à plus de 34,9 milliards de FCFA » a révélé Fogan Adégnon, le Directeur Général du Port de Lomé. Ce bilan plus qu'élogieux a été salué par le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Monsieur Kokou Edem TENGUE: « Vous avez fait un travail remarquable. Mais, ne vous arrêtez pas là. Comme on le dit aux jeux olympiques: « Toujours

plus loin, toujours plus haut, toujours plus forts », a-t-il dit en adressant les félicitations du gouvernement au Directeur Général du Port Autonome de Lomé et l'ensemble de son équipe pour les bonnes performances réalisées.

En effet, le PAL veut aller plus que l'avant. Pour ce faire, il est décidé la délocalisation des activités de vente de véhicules et engins d'occasion, afin de libérer des espaces devant servir aux activités essentiellement portuaires; l'aménagement des parkings supplémentaires pour les camions gros porteurs; la réhabilitation, l'extension et la modernisation du quai minéralier; l'aménagement d'un port sec à l'intérieur du pays afin de rapprocher la marchandise des opérateurs économiques du Burkina Faso, du Mali et du Niger. « Il est aussi envisager la réhabilitation des voies ferroviaires existantes et l'aménagement de nouvelles voies jusqu'au port sec, afin d'assurer l'acheminement à moindre coût des marchandises en provenance ou à destination des pays sans littoral. C'est dans notre plan stratégique. C'est une nécessité », fait savoir Fogan Adégnon.

ÉDUCATION

L'indemnité des directeurs d'école primaire et du préscolaire harmonisée à 12.000 FCfa pour éviter les fraudes

Eric J.

Finis les dysfonctionnements dans l'octroi des indemnités aux directeurs du préscolaire et d'école primaire publics. Par un arrêté interministériel N°003/MEPSTA/MFPTDS/MEF du 15 avril 2022, il est désormais accordé une indemnité mensuelle fixe à cette catégorie d'enseignants, assortie de quelques conditions.

Selon l'article 1^{er} de l'arrêté, dorénavant, l'indemnité est fixe et mensuellement versée au titulaire du poste. « Les directeurs du préscolaire et d'école primaire publics bénéficient d'une indemnité mensuelle fixe de fonction de directeur d'un montant de douze mille (12 000) francs CFA. » Cet article, doublé de l'article 3 qui stipule que l'indemnité mensuelle n'est pas liée au nombre de sections, de classes, d'élèves ou d'enseignants qu'encadre le directeur bénéficiaire, ont le mérite d'indexer l'indemnité à la fonction de Directeur plutôt qu'à des considérations en lien avec le nombre de classes ou d'élèves. Le directeur d'une école à 6 classes peut être muté dans une autre où le nombre de classes est inférieur sans qu'il ne soit obligé de manigancer pour maintenir l'indemnité perçue auparavant.

En effet, avant l'arrêté du 15 Avril

dernier, l'indemnité de fonction de directeur du préscolaire et d'école primaire est en lien avec le nombre de sections ou de classes. Elle va de 7235 FCFA (2 classes), 10914,75 FCFA (3 et 4 classes) à 18000 FCFA (5 classes et plus). Au ministère des enseignements primaires et secondaires, on révèle que la variabilité du montant de l'indemnité amenait certains chefs d'établissement, sans respect des normes en vigueur, à démultiplier les classes ou les sections avec pour corollaire l'accroissement des besoins en salles de classes, en équipements et en enseignants pour pouvoir accéder à une indemnité supérieure. Exemple: Aujourd'hui seuls 2,64% des jardins d'enfants publics, JEP (établissements du préscolaire) ont les effectifs qui permettent d'accorder des indemnités de 5 classes et plus c'est-à-dire 30 enfants par classes au moins. Fort malheureusement, on constate que la marge de 2 classes (qui représente 26,88% de l'ensemble des JEP du pays) et la marge de 3 à 4 classes (qui représentent 70,47% de l'ensemble des JEP du pays) ont basculé, à plus de 50%, dans la marge de 5 classes ou 5 sections et plus.

On comprend alors que les nouvelles dispositions, en accordant

l'indemnité fixe, nonobstant toute variabilité, rassure tous les directeurs qui s'empressent de fournir des statistiques hors normes en vue de se situer dans la marge supérieure octroyant une indemnité plus élevée. Cet arrêté met fin aussi à l'indemnité qui est généralement accordée, en rappel, au premier titulaire du poste ayant introduit le dossier. La pratique pénalisait les directeurs qui sont nommés sur le même poste en cours d'année suite à l'incapacité du précédent.

Aussi, ne peuvent recevoir cette indemnité de fonction de directeur de JEP ou d'école primaire publique que ceux qui sont nommés par le ministre des enseignements. « L'indemnité de fonction de directeur du préscolaire et d'école primaire s'applique aux fonctionnaires nommés par arrêté du ministre chargé des enseignements préscolaire et primaire. » (art.2). La nomination par arrêté sécurise le poste. On informe que des directeurs du préscolaire (jardins d'enfants publics) ou d'écoles primaires publiques, exercent parfois plusieurs années sans acte de nomination ministériel. « Ils perdraient le poste, aussitôt affectés dans une autre région éducative », fait-on savoir au ministère des enseignements.

Laté Pater

Lors d'un point de presse conjoint qu'il a animé avec son homologue Alassane Ouattara, dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié en Côte d'Ivoire, le 14 avril 2022, le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé a lancé un appel aux dirigeants ouest africains à continuer de discuter afin d'éviter l'impasse. Il parlait par rapport à la situation du presque blocage qu'il y a entre les instances de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) et les autorités de transition du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso. Avec une extrapolation vers les défis du terrorisme et de l'extrémisme violent. Car ce sont des sujets transversaux. « Nous avons consacré beaucoup de sommets à ces problèmes-là. Je pense que nous devons tout faire pour éviter l'impasse d'un côté comme de l'autre et sortir peut-être des sentiers battus et réagir avec beaucoup plus d'audace, beaucoup plus de solidarité. Le problème étant difficile et complexe, personne ne peut être sûr qu'il a la vérité comme une science infuse. Il faut continuer à se concerter entre nous, chefs d'Etat, également avec les autorités de transition puisque ce sont des situations transitoires qui de-

Lutte contre le terrorisme, situation au Mali, en Guinée et au Burkina Faso Faure Gnassingbé dit : « nous devons tout faire pour éviter l'impasse »



MM. Gnassingbé et Ouattara, le 14 avril à Abidjan

vront passer et nous sommes obligés de travailler et de discuter avec ceux qui sont aux commandes en ce moment, en ayant à l'esprit que ce qui est important, c'est la paix, c'est la sécurité. Personne n'a envie que d'autres peuples souffrent de sanctions. Nous avons tous un agenda économique. Les perturbations que nous connaissons aujourd'hui, nous voulons que ce soit une mauvaise parenthèse. C'est un défi pour nous. Je sais que nous nous sentons parfois impuissants, mais nous ne pouvons pas céder au désespoir. Nous devons trouver cette solution. Et j'ai foi que nous allons continuer nos entretiens, les élargir, peut-être avec nos pairs, pour trouver une solution. Nos pays, notamment la partie septentrionale, le Ghana, le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire, sentent la pression de cette situation-là; plus tôt, nous trouverons

des solutions idoines, et mieux ce sera. La lutte contre le terrorisme ne peut plus être vue uniquement comme un problème du Mali, du Burkina ou du Niger. C'est un problème sous-régional, un problème de la Cedeao.

Alassane Ouattara s'est réjoui d'accueillir son frère, Faure Gnassingbé, qui lui a, en retour, exprimé sa gratitude pour la disponibilité de son homologue ivoirien. « Nous avons l'honneur et le grand plaisir d'accueillir mon frère le Président Faure Gnassingbé avec qui nous avons assez souvent des échanges sur la situation régionale. Nous avons estimé que c'était utile de le faire de visu. Je remercie Monsieur le Président d'avoir fait le déplacement pour nous permettre d'échanger et de nous concerter. »

ANADEB EN MODE RÉFLEXION-CORRECTION

83% des plateformes multifonctionnelles en difficultés, près de 50% fermées

Late Pater

La réalité d'aujourd'hui, visible et implacable, au-delà des mots à l'antipode et de la bonne volonté des officiels, n'est pas reluisante. Environ 83% des 350 plateformes multifonctionnelles (PTFM) diagnostiquées au plan national (c'est-à-dire 291 PTFM) éprouvent des difficultés de fonctionnement, avec près de 50% fermées. Et pourtant, celle qui en était coordinatrice, Mme Prénom Awili, disait pour justifier le résultat en dessous de la moyenne en 2017 : « il vaut mieux avoir peu qui fonctionnent très bien que beaucoup qui tombent dans l'abandon ». Et dire que l'idée de départ – conçue par le PNUD et très vite acceptée par le président Faure Gnassingbé qui y croit fortement – reste noble. On y a mis de l'argent. En 2011, le

Programme national de développement de la plateforme multifonctionnelle (PN-PTFM) a été lancé par le Chef de l'Etat, avec pour objectif de contribuer à l'accroissement des revenus et à l'amélioration des services sociaux de base, à travers un accès élargi aux services énergétiques fournis par la plateforme. En ce moment, il avait été annoncé 1.000 PTFM à l'horizon 2018, à un budget prévisionnel de plus de 10,356 milliards de francs Cfa.

Le malheureux constat est fait par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) lors d'une récente mission de découverte. Du coup, l'Agence a réuni en atelier, le 6 avril 2022 à Tsévié, chef-lieu de la région Maritime, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Programme natio-

nal de développement de la plateforme multifonctionnelle, pour partager l'état des lieux (points forts et points d'amélioration) relatif aux plateformes multifonctionnelles, réfléchir sur les difficultés rencontrées sur le terrain et proposer des approches de solutions idoines face à tous les problèmes liés à la mise en œuvre dudit programme. De quoi donner un nouvel élan au PN-PTFM dont la gestion est dorénavant confiée à l'ANADEB.

Entre-temps, il était dit que, en moins de 10 ans, une centaine de plateformes multifonctionnelles ont été installées et plus de 700 000 femmes en ont bénéficié. Ou encore, on a dit que la phase pilote du programme a évolué et, en 7 ans, a connu deux phases : la première, de 2012 à 2016, pour l'installation de 700 plateformes



Un exemple de plateforme multifonctionnelle

multifonctionnelles ; et la seconde, de 2017 à 2018, pour l'installation de 300 autres. Plus de 1 500 000 personnes directement touchées. Les principaux acteurs du programme sont les populations rurales des zones enclavées, en particulier les femmes et les jeunes des localités rurales de 500 à 2 000 habitants. Mais, en vrai, de 2011 à 2018, ce sont 293 PTFM qui sont installées dans les villages les plus enclavés du Togo, permettant aux communautés de bénéficier de services énergétiques de base, en l'occurrence la mouture et le décorticage des céréales, la charge de batteries de téléphone, etc. Le coût de l'ensemble était estimé à 3,123 milliards de francs Cfa. Sept (7) nouvelles plateformes multifonctionnelles ont été installées en 2020. Dans une publication de la Présidence de la République en janvier 2021, il est écrit que 705.000 femmes, soit 84% des bénéficiaires, ont accès aux services énergétiques modernes et à d'autres services socioéconomiques de base ; que les PTFM ont contribué à l'augmentation des revenus par une meilleure valorisation des productions agroalimentaires locales ; que 1.721.000.000 francs Cfa de recettes ont été mobilisées par les entreprises bénéficiaires ; que le dispositif a positivement impacté les conditions de vie des populations rurales ; que 84% des bénéficiaires ont agrandi le volume de leurs activités génératrices de revenus et 70,4% des bénéficiaires ont connu une augmentation de leurs revenus ; que, en matière d'autonomisation de la femme, près de 77% des femmes bénéficiaires des servi-

ces des PTFM participent aux dépenses familiales, notamment dans l'alimentation, la santé et la scolarisation ; que le mécanisme a également contribué au développement socioéconomique, avec la création de plus de 260 micro-entreprises rurales et 4.200 emplois directs et indirects, l'implantation des mini-adductions d'eau modernes et la construction et l'équipement des salles de classes. En début d'année 2021, on dénombrait plus de 330 plateformes multifonctionnelles.

Et c'est parce qu'il faut respecter les engagements climatiques du Togo que le pays a mis en marche un projet d'hybridation des moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles avec système solaire (PHMD-PTFM). La mutation a amené, en octobre 2018, le gouvernement togolais et la Banque ouest africaine de développement (Boad) à entériner un accord – évalué à 9,696 milliards de francs Cfa, dont 1,312 milliard de don du Fonds pour l'Environnement Mondial, 6 milliards comme prêt de la Banque, 472 millions de francs de contribution en numéraire de l'Etat togolais et 1,912 milliard comme contribution en nature de l'Etat et des bénéficiaires – pour couvrir le projet d'hybridation, sur une durée de trente-six (36) mois, couvrant les cinq régions du Togo. 350 plateformes multifonctionnelles solaires devraient être ainsi installées sur l'ensemble du territoire ; 50 villages devraient en bénéficier, eux qui avaient bénéficié des plateformes multifonctionnelles installées par le Programme d'appui au développement à la base

(PRADEB) ; 53.000 emplois directs et indirects devront être créés et 100 micro-entreprises rurales développées dans les zones du projet. Ici, on a ciblé, comme bénéficiaires directs, environ 500 femmes organisées en groupes ou en coopératives et les populations rurales des 50 villages estimées à 62.500 personnes. Les bénéficiaires indirects ont été estimés à 37 500 personnes (des villages avoisinants et autres). En somme, environ 100 000 personnes devraient être touchées par les effets du projet d'hybridation des PTFM, dont 52 000 femmes. Le projet fait de l'efficacité énergétique une approche dans la lutte contre les changements climatiques. Le PHMD-PTFM devant permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont produites par les moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles.

En rappel, la plateforme multifonctionnelle est décrite comme un moteur entraînant divers outils tels que moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batterie, pompes, machines de menuiserie. Elle peut également permettre de brancher des équipements et autres dispositifs de distribution d'eau et d'électricité. L'exemple des PTFM a été tiré de ce qui se fait, avec succès, notamment au Ghana, au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et au Sénégal. Au Togo, en 2017, une PTFM standard (diesel) coûtait 8,5 millions de francs Cfa dont 6,5 millions pour les équipements et le reste pour les études, renforcement des capacités des bénéficiaires et le suivi de la PTFM ; une PTFM solaire, 30 millions de francs Cfa dont 20 millions pour les équipements.

MICROFINANCE

Les dépôts et les crédits en progression de 29,5% et 34,2% au Togo

Dans l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), le nombre de systèmes financiers décentralisés (SFD) est de 508 unités à fin décembre 2021 et 17.001.669 personnes ont bénéficié des services financiers fournis par ces institutions de microfinance au 31 décembre 2021, à travers 4.366 points de service répartis dans les États membres de l'Union. Le montant des dépôts collectés a augmenté de 364.992,9 millions de francs Cfa pour s'établir à 1.933.513,2 millions de francs Cfa contre 1.568.520,3 millions de francs Cfa une année plus tôt, soit une augmentation de 23,3%. La progression est de 29,5% au Togo (+68.692,5 millions de francs Cfa) contre +6,2% en Côte d'Ivoire, +18,2% au Sénégal, +14,7% au Burkina, +32,4% au Bénin, +33,0% au Mali et +13,9% au Niger. Seule la Guinée-Bissau a régressé avec une diminution de -40,0 millions de francs Cfa, soit -45,3%.

Les dépôts à vue sont prépondérants avec une part de 57,3% du total des dépôts. Les dépôts à terme et les autres dépôts constituent respectivement 21,1% et 21,6%. En outre, l'épargne mobilisée par les SFD a été constituée à hauteur de 48,7% par les hommes, 26,9% par les femmes

et 24,4% par les groupements (groupe constitué en moyenne de dix membres ou clients, solidairement responsables). Le montant moyen des dépôts par membre a progressé de 6,4%, pour s'établir à 113.725 francs Cfa après 106.924 francs Cfa à fin décembre 2020. L'épargne recueillie par le secteur de la microfinance de l'Umoa représente 5,1% de celle collectée par les établissements de crédit de l'Union.

Quant à l'encours des crédits des SFD de l'Union, il s'est aussi accru, de 356.056,5 millions de francs Cfa (+22,3%) par rapport à son niveau à fin décembre 2020, pour se situer à 1.953.462,2 millions de francs Cfa. Cette amélioration intervient dans un contexte marqué par la reprise progressive des activités qui avaient été impactées par la crise sanitaire. La hausse est observée en Côte d'Ivoire (+106.349,6 millions, soit +27,6%), au Togo (+63.611,2 millions, soit +34,2%), au Burkina (+54.927,4 millions, soit +23,4%), au Bénin (+52.985,3 millions, soit +35,4%), au Mali (+44.334,4 millions, soit +31,9%) et au Sénégal (+40.675,4 millions, soit +8,5%). Toutefois, une diminution a été notée au Niger (-

6.818,4 millions, soit -25,2%) et en Guinée-Bissau (-8,4 millions, soit -12,1%).

Les crédits à court terme ont représenté 51,8% de l'ensemble des concours accordés par les SFD ; respectivement 31,7% et 16,5% pour les prêts à moyen et long termes. La clientèle masculine des SFD a bénéficié de 53,6% des crédits ; la clientèle féminine 21,5% et les groupements 24,9%. L'encours moyen des financements des SFD par membre a augmenté de 5,5% pour se situer à 114.898 francs Cfa à fin décembre 2021 contre 108.893 francs Cfa l'an dernier.

Enfin, le taux brut de dégradation du portefeuille s'est inscrit en baisse, ressortant à 7,9% contre 8,5% à fin décembre 2020, pour une norme généralement admise de 3% dans le secteur. Cette situation s'explique notamment par les efforts déployés par les Etats dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 ayant favorisé la reprise des activités économiques. A fin décembre 2021, 14 institutions de microfinance étaient sous administration provisoire, à savoir 7 au Bénin, 2 au Burkina, 1 en Côte d'Ivoire, 2 au Niger, 1 au Sénégal et 1 au Togo.

FOOTBALL/

M. Romy Gai nommé Directeur des Affaires de la FIFA

La FIFA annonce la nomination de M. Romy Gai au poste de Directeur des Affaires, en remplacement de M. Kay Madati qui quittera ses fonctions à la tête de la Division Commerciale pour raisons personnelles dans les prochains mois.

Hervé A.

Romy rejoint la FIFA en provenance du groupe AWE International, dont il avait pris la présidence en 2015. Auparavant, il a passé 14 ans à la Juventus FC, en Italie, en qualité de responsable du développement des revenus, directeur marketing et directeur général adjoint, et a occupé le poste de directeur général de l'UAE Football League (UFL) aux Émirats Arabes Unis.

"La nomination de Romy à la direction des affaires renforcera l'engagement de la FIFA envers ses partenaires commerciaux et marketing", a déclaré la Secrétaire Générale de FIFA, Fatma Samoura. "Il s'est impliqué toute sa vie dans le football et nous sommes heureux de bénéficier de son expertise pour nous aider dans nos futures entreprises commerciales à travers le monde."

"La FIFA dispose de nombreuses possibilités de développer le football dans notre monde en pleine mutation", a ajouté

Romy. "Je suis impatient de m'employer avec notre équipe commerciale à placer l'instance faitière du football mondial au centre des grands changements en cours afin d'en faire profiter notre sport dans le monde entier."

La nomination de M. Gai coïncide avec l'annonce du départ du Directeur Commercial, M. Madati, qui restera dans ses fonctions jusqu'à fin juin 2022 pour aider la division commerciale à gérer la période de transition.

"Je tiens également à remercier Kay pour son engagement durant son passage chez nous", a repris Fatma Samoura. "À son arrivée, l'un de ses mandats consistait à cultiver et à développer les innombrables opportunités offertes par le paysage multimédia virtuel actuel pour atteindre l'objectif de la Vision 2020-2023 de la FIFA, qui est de rendre le football véritablement mondial. Le lancement de FIFA+ témoigne du travail effectué par son équipe et lui, et dont Romy hérite au sein de la Division Commerciale de la FIFA."



"Ce fut un honneur et un privilège de diriger cette équipe commerciale dynamique, ainsi que de travailler main dans la main avec nos partenaires et l'équipe dirigeante de la FIFA pour faire grandir le beau jeu", a commenté Kay Madati. "Ma décision de me concentrer sur ma fa-

mille n'a pas été prise à la légère, et je reste déterminé à collaborer étroitement avec Romy pour le mettre lui, nos partenaires et l'ensemble de l'équipe FIFA sur la voie du succès à l'approche d'une Coupe du Monde exceptionnelle au Qatar."

FOOTBALL

Platini et Blatter jugés pour escroquerie en juin en Suisse

Michel Platini et l'ex-président de la Fifa Sepp Blatter vont comparaître pour escroquerie du 8 au 22 juin en Suisse, dans l'affaire de paiement suspect qui les a placés depuis 2015 au ban du football mondial.

Le Français de 66 ans et le Suisse de 86 ans seront également jugés pour "gestion déloyale", "abus de confiance" et "faux dans les titres" dans le même dossier, a précisé mardi le Tribunal pénal fédéral de Bellinzona, dans le canton du Tessin (sud-est).

Après plus de six ans d'une enquête très médiatisée, les deux alliés devenus rivaux sont accusés d'avoir "obtenu illégalement, au détriment de la Fifa, un paiement de 2 millions de francs suisses" (1,8 million d'euros) "en faveur de Michel Platini", précise la juridiction.

Visés l'un comme l'autre par d'autres procédures, en France pour Michel Platini et en Suisse pour Sepp Blatter, ils encourrent cinq ans d'emprisonnement ou une amende s'ils sont reconnus coupables d'escroquerie.

Dans ce volet, le premier à leur valoir



un procès, les deux accusés s'acheminent vers l'épilogue de l'affaire qui a brisé leur carrière au sommet du football mondial, au moment même où Michel Platini paraissait idéalement placé pour prendre la présidence de la Fifa.

Dans le détail, défense et accusation s'accordent sur un point: le triple Ballon d'Or a bien conseillé Sepp Blatter entre 1998 et 2002, lors du premier mandat de ce dernier à la tête de la Fifa, et les deux hommes ont signé en 1999 un contrat écrit convenant d'une rémunération annuelle de 300.000 francs suisses, "facturée par M. Platini et intégralement

payée par la Fifa", selon le parquet.

Mais en 2011, "plus de huit ans après la fin de son activité de conseiller", l'ancien capitaine des Bleus "a fait valoir une créance de 2 millions de francs suisses", acquittée par l'instance du football "avec le concours" de Sepp Blatter, rappelait en novembre l'accusation.

Pour le parquet, il s'agit d'un paiement "sans fondement", qui "a porté atteinte au patrimoine de la Fifa et procuré à M. Platini un enrichissement illégitime".

Les deux hommes martèlent de leur côté, depuis le début de l'enquête, qu'ils

avaient oralement décidé d'un salaire annuel d'un million de francs suisses, sans que les finances de la Fifa n'en permettent à l'époque le règlement à M. Platini, et ont simplement réglé le solde avec retard.

Balayant l'idée d'un arrangement discret pour masquer cette somme, Sepp Blatter n'a cessé de rappeler que tous les organes compétents de la Fifa avaient validé le paiement, que l'instance avait acquitté les cotisations retraite correspondantes et que Michel Platini avait "payé des impôts sur ce montant à son lieu de résidence suisse".

Pour le parquet, il s'agit au contraire d'un signe supplémentaire que la direction financière de la Fifa a été bernée par une facture fictive.

L'audience devrait également éclairer les circonstances dans lesquelles cette affaire a éclaté en 2015, quatre ans après le règlement des deux millions, dans un contexte marqué par la course à la succession de Sepp Blatter, après une série de scandales touchant des responsables sud-américains du football.

BREVES

Alex Gilady est décédé

Un "historique" du mouvement olympique vient de disparaître. Le CIO a annoncé jeudi 14 avril, par un long communiqué en forme d'hommage, le décès de l'Israélien Alex Gilady. Il s'est éteint mardi 12 avril dans un hôpital londonien, où il était soigné pour un cancer. Il était âgé de 79 ans.

Pionnier de la télévision aux Jeux olympiques, Alex Gilady avait d'abord été commentateur sportif (1968), puis chef des sports (1975), chargé des opérations spéciales à la télévision (1977), vice-président (1981-1996), et enfin premier vice-président de NBC Sports.

Devenu membre du CIO en 1994, il avait notamment été vice-président de la commission de coordination des Jeux de Tokyo 2020, après avoir siégé à la commission de coordination des Jeux d'Athènes 2004, Londres 2012 et Rio 2016. Il appartenait également à cette même commission pour les Jeux de Paris 2024. L'ancien joueur de football et de basket, passé notamment par l'École navale "Mevo'ot Yam" à Michmoret, était également membre du conseil d'administration de la Chaîne olympique du CIO.

Durant sa longue carrière de dirigeant sportif, Alex Gilady avait assumé d'autres rôles dans l'administration sportive, en tant que président de la commission de télévision de l'IAAF entre 1985 et 2008, et président du conseil de télévision de la FIBA entre 2004 et 2019. En 2017, Alex Gilady avait été contraint de démissionner de son poste de président de Keshet Media Group, l'un des principaux émetteurs de télévision en Israël, à la suite d'allégations de harcèlement sexuel et de viol.

Il avait alors déclaré abandonner temporairement sa fonction présidentielle pour laver son nom "d'accusations infondées" et se consacrer à sa défense. Il a poursuivi en diffamation ses accusatrices, anciennes journalistes à la télévision, avant de finalement conclure un accord.

Kenya et Zimbabwe compliquent le tirage au sort

Hier, la Confédération africaine de football (CAF) a enfin donné des précisions sur le tirage au sort des éliminatoires de la CAN 2023, qui sera organisé dans les studios de la chaîne SuperSport à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Comme elle l'avait annoncé dans un courrier adressé aux fédérations, l'instance panafricaine a confirmé que les 48 pays en lice ont été répartis en 4 chapeaux constitués chacun de 12 équipes, "sur la base du classement officiel de la FIFA publié le 31 mars 2022". Le tirage va répartir ces 48 nations en 12 groupes de 4 équipes, issues chacune d'un chapeau différent.

La CAF a ajouté qu'une contrainte particulière sera à prendre en compte cette année en raison de la suspension par la FIFA du Zimbabwe et du Kenya. Si les deux sélections vont bien faire partie du tirage, en revanche, "si la suspension n'est pas levée deux semaines avant leur première journée des éliminatoires, les deux associations seront considérées comme perdantes et éliminées de la compétition. Leurs groupes seront alors composés de trois équipes, et les équipes arrivées première et deuxième se qualifieront pour le tournoi final", indique la CAF.

"Compte tenu de cette situation, le Kenya (chapeau 2) et le Zimbabwe (chapeau 3) ne peuvent pas être tirés au sort dans le même groupe afin d'éviter d'avoir un groupe avec seulement deux équipes au cas où la suspension des deux associations serait toujours en cours", a précisé l'instance. Le Sud-Africain Lucas Radebe et l'Ivoirien Salomon Kalou effectueront le tirage au sort. Les éliminatoires débuteront en juin prochain et les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour la phase finale, qui aura lieu du 23 juin 2023 au 23 juillet 2023 en Côte d'Ivoire.

Quatre candidats pour le poste de sélectionneur

A la recherche d'un nouveau sélectionneur pour diriger le Syli National dans les éliminatoires de la CAN 2023, la Fédération guinéenne (Feguifoot) a annoncé ce vendredi, au terme de la clôture de son appel à candidatures, avoir reçu 4 dossiers. Ce faible total s'explique par l'exigence des critères retenus (notamment être de nationalité guinéenne).

Non reconduit après l'élimination en 8es de finale de la CAN 2021 contre la Gambie mais rappelé pour jouer les intérimaires lors des amicaux de mars, Kaba Diawara, sélectionneur sortant, fait comme prévu partie du lot et fera figure de favori. Également passé par le banc du Syli entre 2016 et 2018, Lappé Bangoura brigue à nouveau le poste lui aussi.

Capitaine de la Guinée à la CAN 2004 et finaliste de la Coupe de France 2002 avec Bastia, Morlaye Soumah vise également le poste. L'ex-libéro possède un solide CV en tant que joueur mais une expérience limitée en tant qu'entraîneur, bien qu'il ait été sélectionneur adjoint durant l'ère Michel Dussuyer (2010-15). Enfin, on retrouve un certain Moussa Théa pour compléter le quatuor. Totalement méconnu, ce technicien est détenteur de la licence UEFA après avoir fait ses gammes en Angleterre depuis le début des années 2010. Ami de Pascal Feindouno, il était passé, en tant que joueur, par la réserve de Saint-Etienne, où il a côtoyé Titi Camara, mais des blessures l'ont empêché de faire carrière.

Une commission se réunira mercredi et décidera soit de nommer directement l'heureux élu, soit d'inviter un ou plusieurs candidat(s) à passer un entretien.

CHELSEA

Tuchel en remet une couche sur Lukaku

Plus vraiment en odeur de sainteté à Chelsea, Romelu Lukaku passe plus de temps sur le banc que sur les terrains. Régulièrement pointé du doigt par Thomas Tuchel, "Big Rom" a de nouveau été publiquement ciblé par son coach pour sa condition physique insuffisante.

Un petit quart d'heure contre Palace ce week-end. Absent à Southampton et à Madrid. Une petite demi-heure contre Brentford. La dernière fois que Romelu Lukaku a démarré un match, c'était il y a un mois, en quart de finale de Cup contre Middlesbrough. Auteur d'un début de saison tonitruant avec Chelsea, l'attaquant belge vit de derniers mois bien compliqués avec les Blues.

Dans la capitale londonienne, qu'il a retrouvée l'été dernier sept ans après son départ, Lukaku peine à retrouver son rendement et semble avoir perdu sa confiance autant que celle de Thomas Tuchel. Régulièrement ciblé par son coach dans les médias, le buteur de 28 ans a reçu une nouvelle pique de la part

du technicien allemand dimanche. Qui a pointé du doigt son manque de condition physique après la qualification de Chelsea en finale de la compétition face aux Eagles (2-0), une rencontre où le Belge a trouvé le poteau seul face au but dans le temps additionnel.

"Il n'était pas prêt physiquement pour l'intensité de demi-finale de FA Cup, a lâché Tuchel en conférence de presse. Ce n'est pas facile d'aborder un tel match après une blessure (Lukaku n'avait pas joué les deux derniers matches à cause d'un souci au talon, ndr). Il n'a pas eu autant de minutes récemment que les autres joueurs, sa condition physique n'est pas tout à fait au point, sinon il y aurait eu de grandes chances de débiter aujourd'hui."

Romelu Lukaku aurait probablement été aligné d'entrée, puisque Chelsea jouait en Cup, seule compétition où Tuchel place son attaquant comme titulaire désormais. Il avait ainsi débuté sur le banc le quart aller de Ligue des champions contre le Real, où son entrée ma-



ladroite avait largement fait jaser outre-Atlantique.

"Il a eu une énorme occasion contre le Real Madrid et les choses peuvent aller très vite. Personne ne sait ce que ce but aurait fait pour nous s'il avait saisi sa chance de la tête en fin de match, a estimé Tuchel. C'est exactement ce qu'il doit faire: attendre, être patient, travailler dur et faire passer l'équipe en premier. Être prêt à aider l'équipe, parce qu'en tant qu'attaquant

vous pouvez aider en quelques secondes."

Dépassé dans la hiérarchie des attaquants de pointe par Kai Havertz et Timo Werner, "Big Rom" voit son avenir s'obscurcir de semaine en semaine à Londres. Il avait été transféré l'été dernier en provenance de l'Inter Milan lors d'une transaction record pour le club anglais (115 millions d'euros).

DON D'URGENCE DU JAPON AU TOGO

3 chambres froides, 35 congélateurs sanitaires et 246 réfrigérateurs à installer

Late Pater

Lomé, 24 mars 2022 – Le Gouvernement du Japon a décidé d'octroyer au Gouvernement de la République togolaise, à travers l'UNICEF, un don d'urgence d'un montant de deux millions de dollars US, dans le cadre du projet intitulé «Aide d'Urgence en faveur de la Promotion de la Vaccination contre la Covid-19 en Amérique Latine, Caraïbes et Afrique». Cette contribution significative, d'un partenaire de longue date du Togo, s'ajoute au soutien financier reçu en 2020 à hauteur d'un million six cent vingt-trois mille dollars US dans le cadre de l'«Assistance d'Urgence pour la Prévention de l'Infection Covid-19». Ce premier financement avait permis de mettre à disposition des matériels de prévention de l'infection (masques, dispositifs de lavage des mains, gels hydroalcooliques...) pour près de 350 structures sanitaires et 200 écoles du pays au plus fort de l'épidémie.

Aujourd'hui, ce nouveau don d'urgence vient renforcer la chaîne du froid du système de santé sur l'ensemble du territoire togolais, à travers l'approvisionnement et l'installation de 3 chambres froides au niveau national, 35 congélateurs sa-

nitaires dans les régions et 246 réfrigérateurs pour les 39 districts les plus vulnérables.

Grâce aux fonds japonais, l'UNICEF soutiendra le Gouvernement togolais afin que les équipements déployés soient rapidement mis en service en faveur de la vaccination contre la Covid-19. Ce don va ainsi contribuer au renforcement de l'accès aux services de santé de base, y compris le Programme Élargi de Vaccination (PEV) qui vise à protéger 338 624 enfants de 0 à 11 mois contre les maladies évitables en 2022. Cette initiative s'aligne sur les priorités nationales : (i) la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 sous son «Axe 1 : Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix» ; (ii) le Plan National de Contingence Multirisques du Togo dans la lutte contre les épidémies ; et (iii) le Programme d'Urgence, de Renforcement et de Résilience de la Région des Savanes sous sa «Composante 1 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base». De plus, l'amélioration de la chaîne du froid nationale viendra aussi participer aux efforts liés à l'«Objectif de Développement Durable 3 : Bonne Santé et Bien-être».

«Il est établi aujourd'hui que

la vaccination est l'un des piliers les plus importants de la lutte contre la Covid-19. Le gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, a mobilisé une quantité suffisante de doses de vaccins visant à protéger la population contre cette pandémie», a rappelé le Ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, Pr Moustafa Mijiyawa, qui a exhorté la population togolaise à se faire vacciner avec le même engouement constaté dans le pays depuis le début de la campagne de vaccination. De son côté, la Représentante résidente de l'UNICEF au Togo, Dr Aissata Ba Sidibé, a déclaré que «le Togo fait des efforts louables pour protéger la population contre la Covid-19, ce qui suscite l'engagement des partenaires à accompagner davantage le pays dans l'approvisionnement et le stockage des vaccins afin d'assurer l'atteinte de l'immunité collective».

L'UNICEF souhaite remercier le Gouvernement du Japon pour cette contribution cruciale pour la promotion de la vaccination contre la Covid-19 et félicite le Gouvernement togolais pour les récents résultats louables obtenus dans la lutte contre la pandémie.

Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU)

Une mission d'appui de la Banque mondiale, du 19 au 26 avril

Une équipe de la Banque mondiale est en mission d'appui à la mise en œuvre du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) au Togo, du 19 au 26 avril 2022. Selon une source officielle togolaise, il s'agit, à travers cette mission, de faire une revue des activités, y compris des aspects de politiques environnementale et sociale et de gestion fiduciaire ; de finaliser et consolider le programme d'activités à réaliser dans le temps imparti au projet ; de sortir un plan de relance du taux de décaissement du projet ; et d'effectuer des visites de site à Lomé, Kara et Dapaong.

C'est le 17 juillet 2018 que la Banque mondiale a approuvé un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) d'un montant de 30 millions de dollars (plus de 16 milliards de francs Cfa) pour aider le Togo à relever les défis du développement urbain et à réduire les lacunes dans la prestation des services publics dans certaines des villes les plus peuplées du pays. Ce financement, destiné au Projet d'infrastructures et de développement urbain, doit permettre ainsi de rénover, réhabiliter et améliorer les infrastructures dans les quartiers mal desservis de trois villes (Lomé, Kara, Dapaong), de consolider les capacités institutionnelles

de sept municipalités (Atakpamé, Dapaong, Lomé, Kara, Kpalimé, Sokodé, Tsévié), notamment grâce à une assistance technique et à des formations pour assurer une gestion durable du développement urbain. Sont concernés, les réseaux routiers, les systèmes d'évacuation des eaux, les points d'accès à l'eau potable, les marchés, écoles ou centres de santé, entre autres. Quelque 2,3 millions de personnes devraient en bénéficier, directement ou indirectement. Le PIDU est mis en œuvre depuis octobre 2018 et officiellement lancé le 16 novembre 2018. Il devrait arriver à terme en 2023, selon les prévisions.

Début décembre 2021, après trois ans et demi de mise en œuvre, le Secrétaire permanent du PIDU (unité de gestion) se félicitait des «avancées notables». Et il disait que «à ce jour, le projet a déjà réalisé 5,6 km de routes dans le cadre des travaux prioritaires de Lomé et de Kara contre une distance de 6,5 km qui était initialement prévue. Dans le même temps, 5.915,25 mètres linéaires (ml) de caniveaux ont été réalisés à Kara et 2.968,32 ml à Lomé. Ces travaux ont permis d'améliorer l'accès à des services améliorés d'assainissement à 13.425 personnes dont 9.849 femmes et ont permis

de créer 77.631 homme-jours d'emplois temporaires dont 13.155 homme-jours d'emploi féminin. Tout ceci a contribué à améliorer les conditions de vie de 13.425 personnes en milieu urbain dont 9.849 femmes». Sans oublier les études techniques, environnementales et sociales pour l'extension du réseau d'eau potable dans les villes de Lomé, Kara et Dapaong, les actions de renforcement institutionnel et d'assistance technique, qui étaient en cours. Et bien d'autres. A la fin d'une visite de terrain dans la Kozah, la Représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, Mme Hawa Cissé Wagué, satisfaite, a déclaré : «j'ai été impressionnée par l'état d'avancement des travaux et la différence que ces routes font dans la vie des populations aux alentours».

Le PIDU est né après la clôture du Projet de réhabilitation des infrastructures et des services électriques (Purise). Selon une récente actualisation des données, faite à la mi-2021, 15% de femmes ont vu leurs conditions de vie améliorées en milieu urbain, sur la cible de 50.000 en 2023 ; 12.097 personnes (12%) ont eu leurs conditions de vie améliorées, sur la cible de 100.000 en 2023. Le taux de décaissement du projet était de 34,2% sur les 30 millions de dollars.

TRIBUNAL DE LOMÉ

Une action de la CNDH a permis d'inscrire 42 affaires au rôle en 2 jours en audiences correctionnelles spéciales

Plusieurs de ses visites des lieux de détention ont abouti à l'implacable constat : les détentions provisoires ont atteint 63% de la population carcérale globale. C'est pour réduire ce chiffre que la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a, les 7 et 8 avril 2022, appuyé le ministère de la Justice, en collaboration avec l'Ordre des avocats et l'Association pour la prévention de la torture, pour organiser des audiences correctionnelles spéciales. Quarante-deux (42) affaires concernant des personnes présumées coupables de délits mineurs et en détention provisoire à la prison civile de Lomé ont été inscrites au rôle de ces audiences devant le tribunal de Lomé.

La Commission nationale des droits de l'homme en dresse le bilan : dix-huit (18)

affaires ont été jugées dont seize (16) condamnations à des peines d'emprisonnement ferme assorties pour la plupart de sursis et deux (2) libérations ; vingt-quatre (24) affaires sont renvoyées aux audiences des 14 et 21 avril 2022.

A noter que les audiences font partie de la seconde phase du projet de renforcement du Mécanisme national de prévention de la torture (MNP) qui vise à contribuer au désengorgement de la prison civile de Lomé. Pour cette activité, l'Association pour la prévention de la torture a reçu un financement du fonds spécial du protocole facultatif à la convention contre la torture (Fonds OPCAT 2021). La surpopulation carcérale impacte négativement les conditions de détention et l'ac-

cès aux soins de santé et aux autres droits fondamentaux des détenus.

Toujours dans le cadre du Mécanisme national de prévention de la torture, la CNDH vient de visiter, de façon synchronisée, soixante-seize (76) lieux de garde-à-vue dans toutes les régions du Togo. Objectif : prévenir la torture et autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants dans les 26 commissariats de police et 50 brigades de gendarmerie visités. Sur place, les équipes de la CNDH ont eu un entretien avec les responsables des lieux et les personnes gardées à vue et procéder à l'inspection des locaux. «Un rapport circonstancié assorti des recommandations à l'attention des autorités compétentes sera dressé», dit-on.

En plus de la ZES de Nkok dont s'inspire la PIA du Togo

Le Gabon crée une Zone d'investissements spéciale

L'annonce a été faite lors du conseil des ministres du 14 avril 2022. Le Gabon va ouvrir la zone d'investissements (ZIS) Mpassa-Lebombi, dans la province du Haut-Ogooué où plusieurs parcelles ont été déclarées d'utilité publique (plus de 13,727 millions de mètres carrés). La ZIS Mpassa-Lebombi «a pour vocation de recevoir tous types d'entreprises, dans l'optique de réaliser des activités industrielles, commerciales et des services dans les secteurs du bois et de l'agriculture». Elle sera aménagée sur trois sites, au village Mopia dans le département de la Mpassa ainsi

que dans les communes de Moanda et de Mounana situées dans le département de Lebombi-Leyou.

Ainsi, la ZIS Mpassa-Lebombi sera la troisième Zone économique spéciale (ZES) au Gabon, après les ZES de Nkok et Ikolo qui sont opérationnelles. Le gouvernement gabonais indique que d'autres zones seront construites.

La Zone économique spéciale de Nkok – créée en 2011, devenue un carrefour de la création des entreprises et porte d'entrée des investisseurs au Gabon, et responsable de 40% des exportations – a inspiré les autori-

tés togolaises qui, pour préparer le démarrage des activités administratives au niveau de la Plateforme industrielle d'Adécopé (PIA), avaient très tôt envoyé l'Administrateur général de la PIA en mission d'immersion au Gabon. Après, en juillet 2021, il y a eu un autre séjour officiel à Nkok qui a scellé un memorandum d'entente entre le Gabon et le Togo, pour faciliter l'importation au Togo des produits de bois gabonais ayant subi la première, la deuxième ou la troisième transformation, pour une durée de cinq ans.

Lutte contre l'extrémisme violent

Les personnes en situation de handicap mises à contribution

Etonam Sossou

La menace terroriste et les dangers liés à l'extrémisme violent se sont multipliés ces dernières années et sont de plus en plus liés aux niveaux local, régional et international. Aujourd'hui, la question de l'handicap est en amont et en aval des attaques terroristes. La personne handicapée peut être instrumentalisée ou utilisée surtout si elle n'est pas en possession

de toutes ses facultés mentales. Et, les victimes des attaques rallongent la liste des personnes vulnérables déjà existante. Face à ce constat, la Fédération Togolaise des associations de Personnes Handicapées (FETAPH) et le Think Tank Handihardi ont invité le 15 avril 2022, leurs membres, à une conférence-débat sur ce fléau. Placée sous le thème "Les personnes handicapées à l'ère de la prévention et la lutte contre l'extré-

misme violent et le terrorisme : de la nécessité d'une anticipation en vue d'une meilleure implication", cette rencontre a permis aux participants de s'imprégner des outils de lutte contre le terrorisme mis en place par le Togo. Le rôle de la personne handicapée contre les attaques de tout genre, est important de telle sorte qu'elle doit pousser les décideurs à les inclure dans les politiques de lutte contre ce fléau." a expliqué Mawussi



Komlan Laba, président de l'association Handihardi.

Cette conférence débat s'inscrit dans le cadre de la conférence de

Lomé sur le terrorisme et les transitions politiques en Afrique et au Sahel initialement prévue pour le 21 avril mais reportée à une date

ultérieure. Pour les initiateurs de ce projet toutes les couches de la population togolaise doivent soutenir autant que possible les mesures anti terroristes. Le projet cible tous les personnes en situation de handicap sur route l'étendue du Togo qui partagent ses frontières avec des pays en proie aux attaques terroristes. « Nous remercions le gouvernement qui a déjà mis en place un comité interministériel de lutte et de prévention contre ces fléaux. Et, nous plaçons qu'on inclu davantage les personnes handicapées, pour une efficacité des actions », a suggéré Mawussi Komlan Laba..

Opération «ville sans plastique»

Le nouveau projet de l'Anadeb

L'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), en collaboration avec les communes du Grand-Lomé et la plateforme des CDO/CVD, a organisé, le samedi 16 avril 2022, l'opération «ville sans plastique» dans une approche Eco-jogging citoyen. Dans le Grand-Lomé, cette première édition de l'opération «ville sans plastique» a été effective dans les communes Golfe1, Golfe2 et Agoè-Nyivé 1. L'opération «ville sans plastique» est un concept qui allie le sport à l'opération de salubrité. Il consiste à faire du jogging en ramassant des déchets, essentiellement plastiques, afin de rendre plus propre l'espace public qui est partagé par l'ensemble de la communauté. Les participants se retrouvent pour leur

jogging et ramassent simultanément tous les déchets qui leur jonchent la route. Le tout est meublé de bonne humeur et de musique afin d'interpeller les citoyens. La phase pilote de ce nouveau concept «ville sans plastique» s'est déroulée le 09 avril 2022, dans la préfecture de Kpendjal, plus précisément, dans les villages de Tambate dans le canton de Koundjouaré et Gbantchale dans le canton de Borgou. Cette nouvelle méthode de l'opération de salubrité se veut un cadre de sensibilisation au civisme et valeurs citoyennes et une source de revenus temporaire pour les jeunes et femmes. Elle vise donc à maintenir le cadre de vie et l'environnement salubres en les débarrassant des sachets plastiques, à sensibi-

liser les populations aux valeurs civiques et à promouvoir la cohésion sociale. L'opération « Samedi propre dans les villes du Togo », relève du Programme de développement communautaire en zones urbaines (PDC-ZU) piloté par l'ANADEB. Il vise notamment à rendre les quartiers plus vivables en amenant 52% des plus défavorisés d'entre eux, à se prendre en charge pour assurer leur épanouissement et contribuer au développement du Togo. En 2021, l'opération a permis d'assainir 753 quartiers dans 39 villes du Togo avec plus de 21.500 personnes mobilisées à chaque opération à l'échelle nationale. Le projet de salubrité est financé par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV).

Santé/ Afrique

Un secteur souvent abandonné par ses acteurs

S'il est un domaine dans lequel le concept de « immigration choisie » révèle toutes ses ambiguïtés, c'est bien celui de la santé. Alors que le continent africain fait face à une désastreuse situation sanitaire, les nations développées, parmi lesquelles la France, n'hésitent pas à le délester de ses médecins. Ce pillage a des conséquences désastreuses, et certains pays du Sud prennent des mesures pour le contrecarrer. Vingt mille professionnels de la santé (médecins, infirmiers, sages-femmes, etc.) émigrent chaque année du continent africain vers l'Europe ou l'Amérique du Nord. Les médecins béninois travaillent davantage en France qu'au Bénin. Le personnel de santé africain est devenu un pilier des systèmes de soins des pays du nord. L'Europe, les Etats-Unis et le Canada ont tout simplement négligé de former un nombre suffisant de médecins, d'infirmiers et de sages-femmes pour répondre à la demande grandissante due au vieillissement de leur population. Ils sont donc obligés de recruter du personnel étranger. Le recrutement international semble une solution peu coûteuse et simple pour faire face à cette pénurie. En allant chercher du personnel en Afrique, les pays riches économisent le coût de la formation, dix fois supérieur à celui constaté sur le continent noir. Autre avantage : beaucoup plus flexibles, ces professionnels se montrent davantage enclins à accepter de travailler la nuit ou à faire des heures supplémentaires. Mais, réciproquement, cette migration qualifiée constitue un manque à gagner pour les pays d'origine, sans compter les effets négatifs sur leur économie et leur société. Ainsi, depuis 1999, le Ghana aurait perdu 50 millions d'euros en frais de formation d'un personnel soignant qui a émigré peu de temps après la fin des études. Ce personnel est une proie facile pour les économies du Nord. En

effet, les systèmes de santé en Afrique se sont gravement dégradés depuis vingt-cinq ans : salaires faibles le pouvoir d'achat d'un médecin nigérian, par exemple, est 25 % moins élevé que celui d'un médecin d'Europe de l'ouest, absence de perspectives de carrière, conditions de travail précaires (bâtiments qui se délabrent, manque de médicaments et d'équipement), insécurité permanente liée à l'instabilité politique, charge de travail croissante due au manque de personnel et aux ravages du sida.

Les agences de recrutement, mais également les réseaux de la diaspora, peuvent ainsi aisément attirer les professionnels du continent vers les nouveaux « paradis » du travail. Des régions rurales vers les villes et du secteur public vers le secteur privé, les soignants recherchent de meilleures conditions de vie pour eux et leur famille, et de meilleurs débouchés.

Plusieurs pays africains ont décidé de réagir. Leurs initiatives montrent qu'il est possible d'inverser la fuite des cerveaux et d'améliorer les systèmes de santé en investissant dans les ressources humaines. En Ouganda, par exemple, le ministère de la santé a créé pour les médecins, une allocation-repas, couplée en 2001 avec une augmentation des salaires de 60 %. Le Malawi, de son côté, a réussi à convaincre, en 2005, la coopération britannique et la Banque mondiale de l'intérêt d'augmenter le niveau des salaires des personnels soignants, de recruter et d'en former davantage. Lilongwe a d'abord tenté de lutter contre l'exode rural des médecins. Il a notamment offert des bonus financiers représentant 40 % à 50 % de leur salaire. Dans le même temps, le Malawi a renforcé ses capacités de formation en termes de structures et de personnel enseignant et a réussi à multiplier par six le nombre d'étudiants diplômés en médecine et en soins infirmiers.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°693
de LOTO KADOO du 1er avril 2022

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 694^e tirage de LOTO KADOO avec bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, de gros lots ont été remportés exclusivement dans la capitale. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

A LOME, ce sont deux lots de 1.000.000F CFA, un lot de 1.250.000F CFA, qui ont été enregistré auprès des opérateurs 90327, 50427, 60630.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS,
UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°695 de LOTO KADOO du 15 Avril 2022

Numéro de base

46 54 41 63 64

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°248
DE LOTO Sam du 02 Avril 2022

Le tirage N°249 du LOTO Sam a eu lieu au siège de la LONATO, Samedi 09 Avril 2022 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, ce sont des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

LOTO SAM

Résultats du tirage N°251 de LOTO SAM du 16 - 04 - 2022

Numéro de base

41 88 69 62 15



Réseau fixe et mobile le plus rapide du Togo



Avancer vers demain

1^{er} opérateur 5G d'Afrique de l'Ouest

5G



Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom